

COMMUNE DE CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEOBAZEL

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES BUDGET PRIMITIF STATION-SERVICE 2023

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, universalité, unité budgétaire, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le Budget a été voté par le Conseil Municipal le 08 avril 2023.

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

I – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Précédent 2022	Voté 2023
022 - Dépenses imprévues	8 750,00	9 405,08
023 - Virement à la section d'investiss.	0.00	0.00
011 - CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	169 952,00	186 432,00
<i>60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (Stocks, achat carburants)</i>	<i>153 222,00</i>	<i>169 482,00</i>
<i>61 - SERVICES EXTÉRIEURS (Maintenance, assurances, logiciel, ...)</i>	<i>15 730,00</i>	<i>15 650,00</i>
<i>62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS (Internet - Frais commissions bancaires)</i>	<i>700,00</i>	<i>1 000,00</i>
<i>63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</i>	<i>300,00</i>	<i>300,00</i>
65 – Autres charges de gestion (Créances admises en non valeur)	0,00	8 915,00
042 – Opération d'ordre entre section	0,00	0.00
TOTAUX	178 702,00	204 752,08

I – 1- 022 – Dépenses imprévues : 8 750.00

I - 2 – 023 -Virement à la section d'investissement (Autofinancement) : 0.00

I – 3 – DEPENSES GENERALES (Chapitre 011) : 186 432.00

Variation de stocks de carburants au 01/01/2023 : 15 982.00

Electricité : 500.00

Achat de carburants : 153 000.00

Dépenses d'entretien autres biens mobiliers : 6 000.00

Maintenance : 6 000.00

Assurances : 950.00

Divers : 2 700.00

Frais communications : 400.00

Frais transactions bancaires : 600.00

Autres impôts et taxes : 300.00

I - 4 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 8 915,00 €

Créance non recouvrable LA ROSSA : 8 915,00 €

II – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Précédent 2022	Voté 2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	20 202,00	21 337,08
70 - VENTES PRODUITS (carburants)	145 000,00	155 500,00
77 – PRODUIT EXCEPTIONNEL (subvention)	0,00	10 915,00
013 - ATTÉNUATION DES CHARGES	13 500,00	17 000,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS <i>(Valeur du carburant en cuve au 31.12.2022)</i>	<i>13 500,00</i>	<i>17 000,00</i>
TOTAUX	178 702,00	204 752,08

II – 1 - 002 – RESULTAT POSITIF REPORTE : 20 202.00 €

II - 2 – Produits des services et du patrimoine (Chapitre 70) : 155 500.00

Prévision des ventes de carburants : 155 500.00

II - 3 - Recettes exceptionnelles (Chapitre 77) : 10 915,00

Subvention exceptionnelle du budget communal : 10 915,00

II - 4 – Atténuation de charges : 17 000,00

Prévision de la variation des stocks de carburants au 31/12/2023 : 17 000.00

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Ce budget n'a pas de section d'investissement.

- a) Les dépenses d'investissement : NEANT
- b) Les recettes d'investissement : NEANT

III – LA DETTE :

Ce budget n'a pas d'emprunt.

IV – LE PERSONNEL :

Ce service fonctionne avec le personnel rémunéré par le Budget Communal.

Pas de transfert de charge.